Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212202444-20260327-2026_17-DE

COTES D'ARMOR

-:-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 27 MARS 2026

Date de convocation : 23 mars 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mars à dix-neuf heures le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Madame Dominique LE LUDUEC, Maire.

Étaient présents : LE LUDUEC Dominique, CARRE Cédric, BALDASSINI Léa, GOUBIN Xavier, LEVRIER Isabelle, JULIEN Jean-Noël, OURVOUAI Martine, LE GALL Nicolas, JULIEN Sandra, GILET Philippe, TREGUIER Cécile, BELOEIL Joël, PECHARD Marinelle, LE TIEC Michel, CRESCENCE Cyndia.

Était absente : TRÉGUIER Cécile (pouvoir donné à Martine OURVOUAI).

Secrétaire de séance : BELOEIL Joël.

2026-17-ECOLE PUBLIQUE DE PLUSSULIEN – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA CLASSE DE DECOUVERTE QUI SE DEROULERA DU 27 AU 30 AVRIL 2026

Madame le Maire fait part à l'assemblée d'une demande de subvention émanant de Mme Céline DAIRIN, directrice à l'école publique de Plussulien pour une classe découverte qui doit se dérouler du 27 au 30 avril 2026.
Cette classe transplantée durera 4 jours et se passera à Sarzeau. Les élèves visiteront Carnac, Vannes, l'île de Gavrinis. Ils s'initieront à différentes techniques d'arts plastiques comme l'aquarelle, l'encre de chine et les craies grasses, en apprenant à croquer des paysages marins. Pour cela, ils passeront une journée sur l'île aux Moines. Ils apprendront aussi à fabriquer un cerf volant et à l'utiliser en fonction des vents.
Le séjour coûte 10 300€ (transports compris).
Les précédentes classes découvertes ont été financées comme suit : 1/4 de la somme restante après participation des familles (pour chaque commune) et 1/2 pour l'Association des Parents d'Elèves du RPI Plussulien /St Mayeux. La participation des familles (60€par enfant, et 55€ par enfant quand fatrie) est de 1 390€. Il reste donc 8 910€, soit 2 227,50 € par mairie et 4 455,00 € pour l'APE.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal** décide d'accorder une subvention d'un montant de 2227,50 € pour la classe découverte qui doit se dérouler du 27 au 30 avril 2026. Cette somme de 2227,50 € sera virée sur le compte de l'A.P.E. Plussulien/Saint-Mayeux.

Fait à PLUSSULIEN les jour, mois et an susdits.
Le Maire,
Dominique LE LUDUEC.

MAIRIE DE PLUSSULIEN
Côtes-d'Armor